

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 3 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 16 Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel SERAPHIN, Président.  
Nombre de présents : 12  
Nombre de représentés : 3  
Nombre d'absents : 1 **Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_036\_BC\_4**  
*Attribution d'une subvention à l'association Technopole pour l'exercice 2023*

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

Mme Mélissa COUSIN

**NOTA :**

Le Président certifie que :

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

- la convocation a été faite le :  
27 avril 2023

Mme Laetitia LEBRETON procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le  
10/05/2023

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 MAI 2023**

**AFFAIRE N°2023\_036\_BC\_4 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION TECHNOPOLE POUR L'EXERCICE 2023**

**Le Président de séance expose :**

**Contexte :**

Le territoire de l'Ouest est marqué par une diversité de filières et d'acteurs, du monde entrepreneurial et associatif qui recherche à s'appuyer sur des acteurs susceptibles de les accompagner dans leur démarche.

La stratégie économique du TCO repose dès lors, en partie, sur sa capacité à soutenir et à accélérer les projets par l'innovation. Ainsi, la collectivité accompagne l'émergence et le développement d'activités créatrices de valeur ajoutée.

Aussi, dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique local, le TCO a souhaité soutenir la dynamique fondée sur la mise en relation des acteurs et sur l'émergence de nouvelles initiatives sur le territoire.

**La Collectivité s'est donc associée à l'association Technopole de La Réunion**, depuis septembre 2019, afin de mettre en place des actions (manifestations, rencontres, ateliers, ...) pour mobiliser les acteurs de l'innovation du territoire et accompagner sous la forme de pré-incubation les porteurs de projet de l'Ouest.

Il est proposé de poursuivre la dynamique impulsée sur le territoire et de reconduire le partenariat avec l'association Technopole pour l'année 2023 et ce pour le bénéfice final des personnes physiques et ou morales.

Dès lors, la Technopole de La Réunion se propose de poursuivre son action de soutien à l'accélération de l'économie par l'innovation.

**Objectifs 2023 :**

*Il s'agira :*

- de mettre en œuvre des actions et moyens dédiés à l'ensemble des acteurs innovants et d'appuyer le programme de détection et de pré-incubation de projets et d'entreprises innovantes sur le territoire Ouest. Cet objectif se traduira par l'organisation de rencontres et animations (action de mise en relation, organisation de matinales, d'ateliers, de petits déjeuner de l'innovation, de webinaires, ...) dans l'assiette de subvention obtenue.

- d'animer les entreprises innovantes portées en partie par le dispositif de l'incubateur. La Technopole soutiendra les porteurs de projets à la création d'entreprise dans le cadre de leur démarche d'innovation.

- d'accompagner les projets de développement et de transformation des entreprises (diagnostic innovation, ingénierie de projet, recherche de partenaires, d'aides financières, de montage de dossiers financiers, de préparation à l'entrée en incubation, de mise en relation).

- de faire la promotion des opérateurs économiques. L'association de la cartographie numérique de l'écosystème d'innovation sur le territoire

- de mettre en valeur sur tous ses supports de communication, les actions, manifestations, ..., organisées par elle ainsi que celles effectuées et déployées par les acteurs partenaires du territoire Ouest.

La Technopole effectue désormais ses permanences au sein du Pool LIZINE de Savanna.

### **Présentation du bilan partenarial avec la Technopole, de janvier à décembre 2022 :**

Au sein du pool LIZINE à Savanna, un chargé de mission a assuré une permanence une journée par semaine afin d'assurer sa mission en faveur de la détection, la stimulation et le développement de projets innovants. Le bureau a été mis à disposition des porteurs de la zone (engagements dans le cadre de la convention de partenariat avec le TCO pour 2022).

Sur l'exercice 2022, 23 porteurs de projet de l'Ouest ont pu obtenir un premier rendez-vous avec les chargés de missions. Ces porteurs de projet ont pu accéder au réseau de professionnels maîtrisé par la Technopole.

Sur la même période, la moitié des porteurs de projet incubés et suivis par la Technopole vient de la zone Ouest. Ainsi, les entreprises YASSETROCKS, NOTARLY, SOLAR PERFORMANCE, SMARTNET, RUN ETM, INSOLA SCENT, FEELBAT, ALBIOR, DOC ASSYST, #BEGAIEMENT ont bénéficié de l'accompagnement et des services offerts par la Technopole.

#### **La Technopole, de par son expertise a contribué aux réflexions menées dans le cadre :**

- du Comité des Partenaires du Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI)
- Plateforme de Transition Écologique et industrielle (PTEI) organisées par le TCO.
- Projet de territoire à horizon 2040 participation aux ateliers Économie/Emplois/Formation.

#### **et aux évènements 2022 :**

- Formation par le CROEC pour les finalistes du CCEIR 2021 au LUX Hôtel (21/01/22).
- Studio de l'Incubateur sur « La rémunération du dirigeant » à l'hôtel Alamanda (02/03/22).
- Formation pour les porteurs de projet de La Fabrique A Entreprendre du Port (19/04/22).
- Préparation au pitch pour le Concours de création d'entreprises innovantes 2022 dont 23 dossiers provenant de porteurs de projet basés dans l'Ouest (13-16/06/22) :
- 1er Start-up School Camp Régional (3 & 4 /11/ 2022).

### **Partenariat proposé pour l'année 2023 :**

Pour l'année 2023, le TCO souhaite reconduire le partenariat avec cette association afin de continuer à favoriser l'émergence de projets économiques sur notre territoire, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois L'enveloppe totale prévue à cet effet est de 15 000 €.

#### **Indicateurs de réalisation pour 2023 :**

Les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

- Nombre de projets détectés : 30 minimum
- Nombre de matinale effectuées : 5
- Nombre d'atelier innovation : 2
- Nombre de personnes accueillies : 200
- Nombre d'entreprises visitées sur le TCO : 30
- Nombre d'entreprises accompagnées : 10
- Nombre d'entreprises valorisées : 15

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/04/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 18/04/2023.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **VALIDER la poursuite du partenariat avec la Technopole de La Réunion pour l'année 2023 ;**
- **VALIDER l'octroi d'une subvention à l'association Technopole de La Réunion pour un montant maximum de 15 000 € au titre de l'année 2023 ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention partenariale et les documents y afférents.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président

**TCO**

CHARGES	BP 2023 TECHNOPOLE	BP 2023 TCO	BP 2023	PRODUITS	BP 2023
<b>CHARGES DE STRUCTURE</b>				<b>PRODUITS MESURE 1.13</b>	-
Achats	72	116	188	FEDER	
Achat de fournitures et de petits équipements	47	77	124	REGION	
Autres achats non-stockés	24	40	64		
<b>Services extérieurs</b>	<b>712</b>	<b>1155</b>	<b>1 867</b>	<b>PRODUITS MESURE 1.14 INCUB</b>	-
Locations Immobilières + charges locatives	543	881	1 424	MESRI	
location matériel de bureau (photocopieuses)	26	42	67	FEDER	
location standard téléphonique	7	11	18	REGION	
nettoyage des locaux	50	81	131		
Maintenance	13	21	34	<b>PRODUITS MESURE 1.14 PÔLE INNOVATION</b>	-
maintenance (copieur, informatique)	56	90	146	FEDER	
Assurances	18	29	47	REGION	
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>323</b>	<b>525</b>	<b>848</b>	ETAT	
Personnel Interimaires	34	56	90		
Honoraires expert comptable	90	146	236	<b>PRODUITS BOP 123</b>	-
Honoraires Commissaire aux Comptes	65	105	170	ETAT	
Honoraires (autres)	4	8	9		
Catalogues & Imprimés, site Internet, films, réseaux sociaux	4	7	11	<b>AUTRES FINANCEURS</b>	15 000
Déplacements, missions, boissons asso	51	83	135	CINOR	
Frais postaux	3	6	9	CIVIS	
téléphone	34	58	90	TCO	15 000
Abonnement Internet	26	42	67		
Services bancaires	9	14	22	<b>AUTRES FINANCEMENTS</b>	-
Cotisations	3	5	8	<b>RESSOURCES PROPRES</b>	-
<b>Impôts et taxes</b>	<b>313</b>	<b>508</b>	<b>820</b>		
Taxes foncières	56	90	146		
TVA non récupérable	257	417	674		
<b>Charges de personnel</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>11</b>		
Médecine du travail	4	7	11		
<b>Autres charges de gestion courantes</b>	<b>29</b>	<b>48</b>	<b>77</b>		
Redevances pour concessions, licences...	29	48	77		
<b>Charges financières</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>28</b>		
Dotations aux amortissements	184	299	483		
Impôts sur les sociétés	5	8	13		
<b>Total Charges de Structure</b>	<b>1 852</b>	<b>2 883</b>	<b>4 335</b>		
<b>MASSE SALARIALE</b>					
Salaires bruts + charges patronales	270	7 695	7 965		
<b>Total Masse Salariale</b>	<b>270</b>	<b>7 695</b>	<b>7 965</b>		
<b>CHARGES EXTERNES</b>					
Charges externes TCO		2 451	2 451		
Charges externes PARCS	249		249		
<b>Total Charges Externes</b>	<b>249</b>	<b>2 451</b>	<b>2 700</b>		
<b>BUDGET 2023</b>	<b>2 171</b>	<b>12 829</b>	<b>15 000</b>	<b>BUDGET 2023</b>	<b>15 000</b>